



Répertoire numérique détaillé des archives communales déposées d'Ailly-sur-Somme

Établi par

Gautier Gente

Attaché de conservation du patrimoine

Responsable du service des Archives intercommunales et communautaires

septembre 2020

Introduction au répertoire numérique détaillé des archives communales déposées d'Ailly-sur-Somme

Édition du 28/09/2020

1

Identification du fonds

Référence	FRAEPCI200071223/ASS_DEP (Fonds)
Intitulé du fonds	Commune d'Ailly-sur-Somme.
Dates extrêmes	1705 - 1965
Niveau description	Le niveau de description choisi pour ce répertoire numérique détaillé est le dossier.
Importance matérielle	53 articles représentant un total de 1,66 mètres de documents sur support papier après conditionnement.

Contexte de production	
Nom du producteur	Commune d'Ailly-sur-Somme.
Code Officiel Géographique (COG)	80011
Histoire administrative	La localité est identifiée dès 1090 sous le nom latinisé de <i>Alliacum</i> dans la <i>Vita S. Angilberti</i>, une hagiographie de Saint Angilbert. Au fil des siècles, cette dénomination va lentement évoluer : Alli (1138), Ailli (1144), Ailly seur Somme (1265), Ally et Ailly (1301), Ailly sur Somme (1648). Celle-ci s'expliquerait par la présence importante d'alisiers dans les bois avoisinant la localité. Elle semble avoir été dépendante de la gestion des seigneurs de Picquigny, vidames d'Amiens depuis une date inconnue et jusqu'à la Révolution française. Plusieurs familles, au gré des alliances, mariages ou décès ont donc régenté ces terres : la famille de Picquigny, la famille d'Ailly-le-Haut-Clocher, la famille d'Albert, ducs de Chaulnes, constituent quelques exemples. La commune d'Ailly-sur-Somme, à l'instar de toutes les communes françaises actuelles, a été créée par décret du 14 décembre 1789 sur la base du ressort géographique de la paroisse de Saint-Martin. Elle ne compte aucune administration publique, autre que celle constituant les services communaux, sur son territoire. Sa voisine, Picquigny, chef lieu de canton, rassemble <i>a contrario</i> depuis le XIX^e siècle les échelons locaux des services publics institués par la République française. Ainsi, la gendarmerie, la justice de paix, le bureau d'enregistrement ou encore l'hospice sont localisés à Picquigny tandis que les autres administrations siègent à Amiens. Les habitants d'Ailly-sur-Somme sont donc rattachés, en ce qui concerne toutes les procédures administratives, à ces deux communes. L'importance de la seigneurie de Picquigny, notamment l'influence et la puissance des vidames de Picquigny, dont semble dépendre depuis plusieurs siècles Ailly-sur-Somme, explique le choix géographique d'implantation des administrations sus mentionnées à une époque où le nombre d'habitants d'Ailly-sur-Somme reste de plus encore bien inférieur à celui de Picquigny. La loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015, ayant pour finalité de redessiner la carte territoriale des échelons cantonaux et régionaux, érige Ailly-sur-Somme au titre de chef lieu de canton au détriment de Picquigny dont l'ancien ressort est partagé entre les cantons nouvellement créés de Flixecourt et d'Ailly-sur-

	Somme. Ailly-sur-Somme appartient à la Communauté de communes Nièvre et Somme depuis le 1^{er} janvier 2017 après la fusion de son ancien EPCI de rattachement, la Communauté de communes Ouest Amiens, dont elle fut un temps le siège, avec la Communauté de communes du Val de Nièvre et Environs. D'un point de vue économique, c'est le tourbage qui fut l'une des premières activités économique jusqu'à la disparition d'ouvriers tourbiers, attestée en 1899. Les étangs proches du lit du fleuve Somme attestent dans le paysage de cette activité passée. Toutefois, c'est bien la révolution industrielle qui transforme la commune d'Ailly-sur-Somme. On relève effectivement la présence de 160 ouvriers isolés travaillant le velours d'Amiens en 1899 mais le fait majeur pour la commune est l'installation d'une industrie textile de lin en juillet 1840 à l'entrée est de la commune, le long de la Somme. Elle est rachetée en 1845 par un entrepreneur écossais, James Carmichaël, ayant pour objectif de dédier cette usine au travail du jute. 1983 marque la fermeture de l'usine après un déclin amorcé progressivement dans la seconde moitié du XXe siècle. L'industrie textile, en plein essor, va provoquer une forte augmentation de la population de la commune qui passe de 510 habitants en 1836 à 2128 habitants en 1911. À la date d'établissement de cet instrument de recherche, la commune compte 2994 habitants (source : INSEE, 2016). <u>Sources utilisées :</u> Monographie rédigée par l'instituteur de la commune (1899). Consultation depuis le portail internet « Mémoires de la Somme » : http://recherche.archives.somme.fr/ark:/58483/a0112614135437VZDDL/1/1 <i>Dictionnaire topographique du département de la Somme. Tome 1 : de Aaron-le-Fontaine à Luzière-lès-Conty(1867-1878).</i> Consultation depuis le portail internet « Mémoires de la Somme » : http://recherche.archives.somme.fr/ark:/58483/a011337672798KlxUId/1/1 Archives départementales de la Somme Sous-série 6M - Population. Affaires économiques. Statistiques. 6M11 : recensements de population des années 1836 et 1911. Consultation depuis le portail internet « Mémoires de la Somme » : http://recherche.archives.somme.fr/ark:/58483/a011291151197q8b07h/1/1 http://recherche.archives.somme.fr/ark:/58483/a011291151197AXe917/1/1
Histoire de la conservation	Avant leur dépôt auprès des Archives intercommunales et communautaires, les archives étaient conservées sans instrument de recherche ni respect des normes élémentaires de conservation dans les locaux de la mairie : au sein des bureaux,

	d'un local au 1^{er} étage et du grenier au 2^e étage. Dotés d'armoires ou de rayonnages métalliques galvanisés, les archives étaient pour une part stockées à même le sol par manque de place. Depuis la création des Archives intercommunales et communautaires et de ses interventions répétées en mairie, les conditions de conservation des archives, toutes périodes confondues, ont été améliorées, notamment par l'impulsion de travaux d'aménagement d'un local dédié, respectant les normes élémentaires de conservation. En raison de la fragilité de leur état matériel, certains articles ont fait l'objet de restaurations. Il s'agit des articles cotés ASS_DEP_1D2, ASS_DEP_1D3, ASS_DEP_1D5, ASS_DEP_1D9.
Modalités d'entrée	Les archives décrites au sein de ce répertoire numérique détaillé sont entrées par voie de dépôt. Celui-ci a été avalisé au moyen d'un procès-verbal de transfert d'archives en date du 28 juin 2019 signé par Mme Catherine Bénédini, maire de la commune d'Ailly-sur-Somme et de M. René Lognon, Président de la communauté de communes Nièvre et Somme.

Contenu et structure du fonds

Présentation du fonds

Le fonds d'archives de la commune d'Ailly-sur-Somme est caractérisé par une absence manifeste de documents antérieurs à l'année 1965 si l'on excepte les registres paroissiaux et d'état civil, les registres aux délibérations, les recensements de population ainsi que quelques pièces esseulées dans leurs sous-séries.

De telles lacunes semblent être, d'après les propos des agents municipaux actuels, la résultante de destructions volontaires effectuées par d'anciens collègues et élus à l'occasion de déménagements d'archives. Ceux-ci furent rendus obligatoires lors d'importants travaux effectués dans la mairie en 2000.

Ainsi, les archives décrites dans ce présent répertoire sont les plus anciennes de la commune et sont constituées de 53 articles à ce jour. En ce qui concerne les plus récentes elles restent pour l'heure conservées au sein de la mairie d'Ailly-sur-Somme eu égard aux délais de 120 années pour les registres d'état civil et de 50 années pour les autres documents édictés aux articles L 212 – 11 et L 212 - 12 du Code du Patrimoine.

Parmi les éléments particuliers du fonds, on notera la présence d'un registre aux délibérations daté d'entre 1815 et 1826, époque de la Restauration durant laquelle le maire de la commune ainsi que les conseillers municipaux étaient nommés par le Préfet et non pas élus par les citoyens. Le registre aux délibérations suivant ne débute qu'en février 1918. Ainsi, près d'un siècle de décisions et d'administration municipales nous sont inconnues. Aucune année n'est ensuite manquante jusqu'en 1965.

Ces registres aux délibérations sont caractérisés par la rédaction conjointe des arrêtés du maire sur les mêmes feuillets, pratique alors couramment répandue. C'est pourquoi aucun document n'a pour l'heure été classé en sous-série 2D.

Il convient également de spécifier que ces registres aux délibérations s'apparentent en réalité davantage à des registres de procès-verbaux de séance et sont d'ailleurs ainsi nommés à partir du mois d'octobre 1945. Ils constituent dès lors une typologie chronologiquement concomitante des extraits du registre aux délibérations, encore conservées en commune.

La dénomination *registres aux délibérations* a malgré tout été conservée en ce qui concerne les registres datant de 1815 à 1945 afin de respecter l'appellation choisie par les contemporains.

	Par ailleurs, le fonds est composé de deux registres paroissiaux couvrant les périodes de 1705 – 1726 et de 1747 – 1772. Le premier nous livre les actes de baptêmes, mariages et sépultures tandis que le second ne renferme que les actes de baptêmes et de mariages. La cotation numérique employée au sein du présent répertoire laisse à penser que certains des registres auraient disparu après le présent classement. En réalité, cette cotation est la réutilisation de celle apposée de façon manuscrite sur ces registres à une date passée et indéterminée. Ces cotations nous laissent donc supposer qu'il existait bien d'autres registres, qui, pour l'heure n'ont pas été retrouvés. Dans l'optique où ils le seraient, et afin de faciliter leur intégration intellectuelle dans le présent répertoire, il a été décidé de conserver les cotes en vigueur lors de leur apposition manuscrite. Il sera alors possible de combler intellectuellement les lacunes en suivant ce classement passé, d'une teneur parfaitement réglementaire par ailleurs. Les registres d'état civil présentent quelques lacunes inexpliquées. Ainsi, les actes de naissance de la décade 1813 - 1822 et de l'année 1842 sont manquants tout comme les actes de décès des décades 1793 – 1802 et 1833 – 1842. Les chercheurs pourront noter des différences entre les archives décrites sur le procès-verbal de transfert certifiant le dépôt d'archives et celles décrites sur le répertoire numérique détaillé. Un nombre plus important de documents a effectivement été décrit dans le présent répertoire en raison de pièces éparses retrouvées dans les registres aux délibérations qui ont été reclassées dans leurs sous-séries idoines.
Évaluation, tris, sort final	Quelques documents contenus au sein des registres aux délibérations ont été proposés à l'élimination et consignés au sein du bordereau d'élimination identifié EL_ASS_3. Il s'agit d'extraits de délibérations en doubles, de bordereaux de mandat, d'une facture, d'instructions préfectorales et de notes manuscrites préalables à la rédaction des registres aux délibérations.
Accroissements	Des dépôts complémentaires sont prévus à l'avenir au vu du travail de Records Management effectué et des outils déployés par les Archives intercommunales et communautaires auprès des agents producteurs d'archives. Celui-ci permet effectivement, et entre autres choses, de définir les archives à valeur historique qui pourront être déposées une fois échus les délais légaux de 120 années pour les registres d'état civil et de 50 années pour les autres documents.

Mode de classement	Ce fonds a été classé en respectant le cadre de classement des archives communales instauré par l'arrêté du 31 décembre 1926 édictant un règlement des archives communales.
---------------------------	---

Conditions d'accès et d'utilisation

Conditions d'accès	Le fonds de la commune d'Ailly-sur-Somme est un fonds d'archives publiques soumis aux dispositions du code du patrimoine et plus particulièrement de ses articles L. 213-1 à L. 213-3 relatifs aux délais de communicabilité. En raison de la fragilité de leur état matériel, les articles ASS_DEP_1F2 à ASS_DEP_1F4 font partie des articles à manipuler avec une extrême précaution à l'instar des articles ayant été restaurés cotés ASS_DEP_1D2, ASS_DEP_1D3, ASS_DEP_1D5 et ASS_DEP_1D9. Les exemplaires des registres d'état civil et paroissiaux versés par le Tribunal de Grande Instance aux Archives départementales, et consultables en version numérisée sur le site de cette institution, sont exclus de la consultation comme le stipule l'article 11 du règlement intérieur des Archives intercommunales et communautaires pris par arrêté du Président de la communauté de communes en date du 16 janvier 2020.
Conditions de reproduction	La photocopie de certains des documents de ce fonds est interdite pour des raisons de conservation matérielle. Outre les documents en mauvais état ou fragiles, sont également concernés par cette interdiction tous les documents reliés, ainsi que les documents hors format A4, lesquels ne peuvent être reproduits que par photographie sans flash.
Langue	Documents établis en langue française.
Caractéristiques matérielles, contraintes techniques	La consultation des documents reliés impose, selon les cas, l'utilisation d'un lutrin et de poids afin d'éviter l'écrasement de la reliure.
Instruments de recherche	Le procès-verbal de transfert d'archives et l'annexe descriptive des documents concernés en date du 28 juin 2019 signé par Mme Catherine Bénédicti, maire de la commune d'Ailly-sur-Somme et de M. René Lognon, Président de la communauté de communes Nièvre et Somme, constitue le seul instrument de recherche existant préalable à ce répertoire numérique détaillé. Il est consultable sur demande auprès des Archives intercommunales et communautaires.

Contrôle de la description

Notes de l'archiviste	Auteur de la description : Gautier Gente, • Archiviste diplômé du Master II – Métiers des Archives et Technologies Appliquées délivré par l'Université de Picardie. • Titulaire du concours d'attaché de conservation du patrimoine, spécialité archives. • Titulaire de l'examen professionnel d'attaché principal de conservation du patrimoine.
Règles ou conventions	Le présent répertoire numérique détaillé a été rédigé selon la norme de description archivistique suivante : Conseil International des Archives. ISAD(G) <i>Norme générale et internationale de description archivistique</i>. Deuxième édition. Ottawa, 2000, 93 p.
Dates de description	1^{ère} édition du présent répertoire numérique : 28/09/2020 France, Communauté de communes Nièvre et Somme, Archives intercommunales et communautaires

Sources complémentaires	
Existence et lieu de conservation des originaux	Les archives conservées dans le fonds de la commune d'Ailly-sur-Somme sont en intégralité des originaux.
Existence et lieu de conservation des copies	Aucune copie du fonds n'a été identifiée au sein d'un autre lieu de conservation.

Les sources complémentaires à celles-décrites dans le présent répertoire sont nombreuses et il ne saurait être ici envisageable d'en dresser un panel exhaustif. C'est pourquoi les Archives intercommunales et communautaires enjoignent les chercheurs à consulter les portails de recherches suivant afin de finaliser leurs recherches :

<https://francearchives.fr>

Portail des Archives Nationales interrogeant les sites d'autres services d'archives français.

<http://recherche.archives.somme.fr>

Portail des Archives départementales de la Somme.

L'ensemble des sources n'étant pas nécessairement classées, et donc accessibles au public, il reste primordial de se rendre en salle de lecture afin de bénéficier des conseils des archivistes et du contenu d'instruments de recherches n'étant pas encore diffusés sur les sites et portails préalablement mentionnés. Ces visites constituent de plus des occasions d'éclaircir les éventuelles incompréhensions suite à la consultation à distance des instruments de recherche et des documents numérisés.

Bibliographie

1. Conseil départemental de la Somme *Archives départementales*

- **Monographies**

- 8° 656/3

- (1919). *Dictionnaire historique et archéologique de la Picardie - Tome 3 : Arrondissement d'Amiens. Cantons d'Oisemont, Picquigny, Poix et Villers-Bocage*. Paris : Alphonse Picard et Fils.

- 8° 156/1

- (1867-1878). *Dictionnaire topographique du département de la Somme. Tome 1 : de Aaron-le-Fontaine à Luzière-lès-Conty*.

- Consultation depuis le portail internet « Mémoires de la Somme » : <http://recherche.archives.somme.fr/ark:/58483/a011337672798KlxUId/1/1>

- 4° 2711

- VAILLANT, R. (1966-1976). *Notices historiques*. Amiens : Archives départementales de la Somme.

- BR 127

- (1978). *Pour l'étude d'un milieu local : la région de Picquigny, Vignacourt et Ailly-sur-Somme à la fin du XIXe siècle vu par les instituteurs des écoles communales*. Amiens : Archives départementales de la Somme.

- 4° 207

- DEBRIE, R. (1962). *Corpus des lieux-dits cadastraux de la Somme*.

- Consultation depuis le portail internet « Mémoires de la Somme » : <http://archives.somme.fr/ark:/58483/a011337673789JiOpma>

- (1899). Monographie rédigée par l'instituteur de la commune.

- Consultation depuis le portail internet « Mémoires de la Somme » : <http://recherche.archives.somme.fr/ark:/58483/a0112614135437VZDDL/1/1>

- BR 684

- (1900). *Filatures et tissage de jute à Ailly-sur-Somme / Établissements Carmichael et Cie*. Paris : Maulde, Doumenc et Cie impr.

- **Périodiques**

- [644 PER](#)

- Chronique paroissiale d'Ailly-sur-Somme et Breilly.

- [693 PER](#)

- Informations religieuses : bulletin paroissial de Picquigny, Ailly-sur-Somme.

- [218 REV 1](#)

- GOGOIS M. (1962). Eglise d'Ailly-sur-Somme. *Picardie Valois, organe de liaison des syndicats d'architectes de la Somme, Oise, Aisne*, n°1, p. 4-9

- [BR 4477](#)

- BENSIMON, F., WHATLEY, C. A. (2016). The thread of migration : a scottish-french linen and jute works and its workers in France c. 1845-c.1870. *Journal of a migration history*, p.120-147.

- **Travaux universitaires**

- [4° 1594](#)

- GEROUX, M. *Les seigneurs de Picquigny et leurs possessions au XVe siècle* (Mémoire de maîtrise, Université de Picardie Jules Verne, Amiens).

- [MEM DA 83](#)

- COTTRELLE, A. (2010). *Usine Carmichael d'Ailly-sur-Somme. Une ville, une usine, un travail et des vies* (Mémoire de licence professionnelle patrimoine, environnement et tourisme, Université de Picardie Jules Verne, Amiens).

2. Évêché d'Amiens

Archives diocésaines

- **Monographies**

- [BIB DA 1834/1-2](#)

- LEDIEU, A. (1893-1896). *Notices et choix de documents inédits pour servir à l'histoire de la Picardie*. 2 tomes, Paris : Alphonse Picard.

- [BIB DA 2698](#)

- (1979). *En voyage avec ... Aimé et Louis Duthoit : Quelques cantons de Picardie*. Amiens : CRDP.

- [BIB DA 3759](#)

- ESTIENNE J. & MIREILLE L. (1972). *Armorial des chefs-lieux de canton et des communes de la Somme*. Abbeville : F. Paillart.

- [BIB DA 773](#)

- LEDIEU, A. (1896). *Picquigny et son canton*. Paris : Alphonse Picard et Fils.

3. Communauté de communes Nièvre et Somme

Archives intercommunales et communautaires

• Monographies

- BIB 02

SEHET, A., SCHWAL, S. & FOURRE, J. (2013). *La Vie à Picquigny et dans les villages voisins en 1900 : D'après le "Journal de Picquigny". Editions Diot Tattegrain, 1898-1905 .* La Chaussée -Tirancourt : Association les Racines Calcéennes.

- BIB 03

FOURRE, J., SEHET, A. & SCHWAL, S. (2014). *La Guerre 1914-1918 dans le canton de Picquigny et les villages voisins : À la mémoire des soldats morts au Champ d'honneur. Tome 1 : Picquigny et ses environs.* La Chaussée-Tirancourt : Association les Racines Calcéennes.

- BIB 06

FOURÉ P., SEHET A., SCHWAL S. (2021). *La deuxième Guerre Mondiale dans l'ouest – amiénois. Tome 1 : région de Picquigny.* La Chaussée-Tirancourt : Association les Racines Calcéennes.

- BIB 07

VASSELLE, P. (S.D.). *Juin 1940 sur la Basse-Somme : Xe Armée Altmayer, 9e Corps d'Armée, 13e D.I., 5e D.I.C., 40e D.I.* Montdidier : Carpentier imprimerie.

Archives anciennes (antérieures à 1790).

Série GG – Cultes, assistance publique, instruction publique.

ASS_DEP_GG2	ASS_DEP_GG4	Registres paroissiaux.	1705	1772
ASS_DEP_GG2		1705 – 1726 : baptêmes, mariages, sépultures.	1705	1726
ASS_DEP_GG4		1747 – 1772 : baptêmes, mariages.	1747	1772

Archives modernes (postérieures à 1790).

Série D – Administration municipale.

Sous-série 1D – Conseil municipal.

Délibérations.

ASS_DEP_1D1		Contrôle de légalité : correspondance préfectorale, extraits des registres aux délibérations.	1963
	ASS_DEP_1D2 - ASS_DEP_1D4	Registres aux délibérations.	1815 1943
ASS_DEP_1D2		24 août 1815 – [4 septembre] 1826.	1815 1826
ASS_DEP_1D3		15 février 1918 – 6 novembre 1929.	1918 1929
ASS_DEP_1D4		6 novembre 1929 (suite) – 21 août 1943.	1919 1943
	ASS_DEP_1D5 - ASS_DEP_1D9	Registres des procès-verbaux de séances (à partir d'octobre 1945).	1943 1965
ASS_DEP_1D5		21 août 1943 (suite) – mai 1948.	1943 1948
ASS_DEP_1D6		18 juin 1948 – 28 mars 1953.	1948 1953
ASS_DEP_1D7		8 Mai 1953 – 28 juin 1958.	1953 1958
ASS_DEP_1D8		25 juillet 1958 – 16 février 1959.	1958 1959
ASS_DEP_1D9		15 mars 1959 – 4 mars 1965.	1959 1965

ASS_DEP_1D10

Extraits des registres, convocation, notes manuscrites préparatoires.

1815 1963

Sous-série 2D – Actes de l'administration municipale.

Arrêtés du maire : se conférer aux articles de la sous-série 1D.

Série E – État civil

ASS_DEP_E1 - ASS_DEP_E9		Naissances : registres.	1793 1892
ASS_DEP_E1		1793 – 1802.	1793 1802
ASS_DEP_E2		1803 – 1812.	1803 1812
ASS_DEP_E3		1823 – 1832.	1823 1832
ASS_DEP_E4		1833 – 1841.	1833 1841
ASS_DEP_E5		1843 – 1852.	1843 1852
ASS_DEP_E6		1853 – 1862.	1853 1862
ASS_DEP_E7		1863 – 1872.	1863 1872
ASS_DEP_E8		1873 – 1882.	1873 1882
ASS_DEP_E9		1883 – 1892.	1883 1892
ASS_DEP_E10 - ASS_DEP_E19		Mariages : registres.	1793 1892
ASS_DEP_E10		1793 – 1802.	1793 1802
ASS_DEP_E11		1803 – 1812.	1803 1812
ASS_DEP_E12		1813 – 1822.	1813 1822
ASS_DEP_E13		1823 – 1832.	1823 1832
ASS_DEP_E14		1833 – 1842.	1833 1842
ASS_DEP_E15		1843 – 1852.	1843 1852
ASS_DEP_E16		1853 – 1862.	1853 1862
ASS_DEP_E17		1863 – 1872.	1863 1872

Les actes de 1842 sont manquants

ASS_DEP_E18	1873 – 1882.	1873 1882
ASS_DEP_E19	1883 – 1892.	1883 1892
ASS_DEP_E20 - ASS_DEP_E27	Décès : registres.	1803 1892
ASS_DEP_E20	1803 – 1812.	1803 1812
ASS_DEP_E21	1813 – 1822.	1813 1822
ASS_DEP_E22	1823 – 1832.	1823 1832
ASS_DEP_E23	1843 – 1852.	1843 1852
ASS_DEP_E24	1853 – 1862.	1853 1862
ASS_DEP_E25	1863 – 1872.	1863 1872
ASS_DEP_E26	1873 – 1882.	1873 1882
ASS_DEP_E27	1883 – 1892.	1883 1892

Série F – Population, Économie sociale, Statistique.

Sous-série 1F – Population.

Recensement.

ASS_DEP_1F1	Dossiers d'organisation et de suivi matériel : années 1954, 1962.	1954 1962
ASS_DEP_1F2 - ASS_DEP_1F7	Listes nominatives.	1931 1968
ASS_DEP_1F2	Année 1931.	1931
ASS_DEP_1F3	Année 1936.	1936
ASS_DEP_1F4	Année 1946.	1946
ASS_DEP_1F5	Année 1954.	1954
ASS_DEP_1F6	Année 1962.	1962
ASS_DEP_1F7	Année 1968.	1968

Série G – Contributions, Administrations financières.

Sous-série 3G – Rapports de la commune avec les diverses administrations.

ASS_DEP_3G1	Perception d'Amiens : correspondance.	1941 1948
-------------	---------------------------------------	-----------

Série I – Police, Hygiène publique, Justice.

Sous-série 1I – Police locale.

Cimetière communal.

ASS_DEP_1I1	Seconde Guerre mondiale. - Soldats français : liste des tombes (1941). Soldat allemand, exhumation : arrêté préfectoral (1961).	1941 1961
-------------	---	-----------

Sous-série 3I – Justice.

ASS_DEP_3I1	Suppression de l'office notarial de Vignacourt. - Demande d'avis par le Procureur de la République : procès-verbal du conseil municipal, correspondance.	1934
-------------	--	------

Série M – Édifices communaux.

Sous-série 5M – Édifices divers.

Édifices appartenant à l'État.

ASS_DEP_5M1	Constructions provisoires cédées à la commune. - Extincteurs, entretien : liste, correspondance.	1957
-------------	--	------

Série N – Biens communaux, Terres, Bois, Eaux.

Sous-série 1N – Biens communaux.

ASS_DEP_1N1	Terrains de la succession Bernaud Bocquet – Carmichael, acquisition par la commune : modèle de délibération, correspondance.	1958
-------------	--	------

Série O – Travaux publics, Voiries, Moyens de Transports, Régime des Eaux.

Sous-série 3O – Navigation et régime des eaux.

ASS_DEP_3O1

Destruction du faux pont. - Reconstruction, demande d'autorisation préfectorale : correspondance.

1823

Série R – Instruction publique, Sciences, Lettres, Arts.

Sous-série 1R – Instruction publique.

ASS_DEP_1R1

Création de classe, ajournement préfectoral : correspondance.

1931